

HORAIRE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public:
lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h à 16h
Mercredi : fermée
Permanences des élus:
lundi et vendredi de 18h à 19h
Compte Facebook : Mairie de Mareuil la Motte
Site Internet: mareuil-la-motte.fr

Contact

Secrétaire : Marie-Laure BOUVET

Adresse : 1, rue de la Place

60490 Mareuil-la-Motte

Téléphone : 03 44 42 53 07

Mail : mairie.mareuillamotte@wanadoo.fr

Juillet 2022
N°25

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE



Mairie de Mareuil-la-Motte
1, rue de la Place
60490 MAREUIL-LA -MOTTE
Tél.: 03 44 42 53 07



Dans ce numéro :

Mot de la Maire

Compte rendu réunion
du conseil municipal
du 7 avril 2022

Page 4 : informations
diverses

COMMUNE DE MAREUIL-LA-MOTTE



Bulletin d'informations municipales

Mot de la Maire

Mesdames, messieurs,

Les diverses manifestations qui se sont déroulées depuis Pâques ont permis à tous de se retrouver pour partager des moments très conviviaux. Nous continuerons tout au long de l'été avec les fêtes des 13 et 14 juillet, la caravane des jeux le 18 juillet et la fête foraine les 3 et 4 septembre. Merci aux bénévoles qui contribuent à la réussite de ces manifestations et qui rendent notre village dynamique.

Vous avez pu observer que les travaux de lutte contre les coulées de boue ont bien avancé depuis mai : le busage parallèle à l'existant dans la sente est terminé et il reste quelques finitions à faire ; le bassin de rétention en haut de la rue St Claude sera terminé courant juillet. Tout est prévu pour absorber au maximum les eaux de ruissellements et les boues en cas de forts orages, évitant ainsi à la commune ce que nous avons déjà connu.

Pendant l'été, des travaux seront faits : en classe maternelle (peinture et sols), en mairie, la partie accueil sera repeinte. Des rideaux anti-chaud seront posés dans la classe de CM1/CM2.

Des réfections de voiries ont permis de supprimer les « trous » devenus dangereux principalement rue St Claude et rue de Gury. L'éclairage public est passé en LED et permettra de diminuer de moitié le coût des consommations électriques. Le dossier « sécurité routière » avance et des aménagements sont à l'étude. Une réunion publique en septembre/octobre vous présentera l'avant-projet. Un cabinet d'étude a été choisi pour démarrer la révision du PLU.

Comme les deux années précédentes, les jouets et chèques cadeaux seront aussi remis à Noël cette année. Les crédits alloués pour le 14 juillet seront reportés sur ceux de Noël.

Nous assistons dans les dernières semaines à une reprise épidémique marquée dans les Hauts-de-France et en particulier dans l'Oise. Aussi le respect des gestes barrières s'impose partout et la vaccination demeure l'arme efficace pour éviter les formes graves de Covid.

Bonnes vacances à toutes et à tous et profitons des douceurs de l'été.

Bien cordialement, Michèle Swynghedauw.

Vie associative et manifestations

- 13 juillet, retraite aux flambeaux et feu d'artifice sur l'étang
- 14 juillet, cérémonie
- 18 juillet, caravane des jeux
- 3 et 4 septembre, fête foraine
- 10 et 11 septembre, un village un feu à Gournay sur Aronde

Vigilance sécheresse

Mesure de vigilance sécheresse sur le bassin versant du Matz (arrêté préfectoral du 24 juin 2022), Les particuliers sont invités à réaliser des économies d'eau dans tous les usages qu'ils en font.

Secrétariat de mairie

Le secrétariat sera fermé du 25 juillet au 15 août. Seules les permanences du lundi de 18h à 19h seront maintenues sur cette période. Vous pouvez nous contacter sur la messagerie : mairie.mareuillamotte@wanadoo.fr

Bibliothèque JETULIS

Fermeture à partir du 11 juillet jusqu'au 2 septembre. Réouverture le samedi 3 septembre à 10h30.

Ecole

Rentrée des classes le jeudi 1er septembre à 08h30 (école à côté de la mairie)

Divers

Afin de relancer la traditionnelle distribution de jouets du 14 juillet, il serait souhaitable pour anticiper 2023 de créer une association loi 1901, les volontaires peuvent se manifester auprès de la mairie afin de connaître les modalités ou se rendre directement sur le site www.associations.gouv.fr

Ça s'est passé chez nous...

La chasse au œufs



la brocante



Ela



Conseil municipal

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 7 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux le sept avril à dix-neuf heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni, en la salle de la mairie, sous la présidence de Mme SWYNGHEDAUW Michèle, maire.

Étaient présents : MM. SWYNGHEDAUW Michèle, PILLOY Roger, BOMY Dominique, BOILEAU Jean-Marc, MATRAN Frédéric, BRACONNIER Jean-Paul, FOULON Ludovic, BOMY Alexandre, LEROY Gabriel et BUKWA Gérald formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Mme DECAUX Charline ayant donné pouvoir à Mme SWYNGHEDAUW Michèle, Mme VINCENT Virginie ayant donné pouvoir à M. BOMY Dominique, Mme GUILBERT Gaël ayant donné pouvoir à M. BRACONNIER Jean-Paul et M. MATHIEU Jean-Marie ayant donné pouvoir à M. LEROY Gabriel.

Convocation du 04/04/2022 Membres en exercice : 14 Présents : 10 Votants : 14

Madame la maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, M. LEROY Gabriel a été nommé secrétaire de séance

I Compte administratif 2021

Après présentation, le compte administratif 2021 est adopté à l'unanimité

	fonctionnement	investissement	exercice 2021
Recettes 2021	569 679,98	830 261,77	1 319 381,68
Dépenses 2021	489 119,91	157 496,98	727 176,96
Résul. exercice 2021	80 560,07	672 764,79	592 204,72
<i>A reprendre le report de l'excédent de fonctionnement 2020</i>			
		+	358 735,73
<i>Le résultat de fonctionnement 2021</i>			
		+	80 560,07
Situation au 31/12/2021 en fonctionnement			
		=	439 295,80
<i>A reprendre le report du déficit d'investissement 2020</i>			
		-	309 567,68
<i>Le résultat d'investissement 2021</i>			
		+	672 764,79
Situation au 31/12/2021 en investissement			
		=	+363 197,11

Affectation du résultat

Le conseil municipal considérant :

- Le résultat d'investissement à la clôture de l'exercice 2020 s'élevant à - 309 567,68 €
- L'excédent d'investissement de l'exercice 2021 s'élevant à 672 764,79 €
- Le résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2020 s'élevant à 358 735,73 €
- Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 s'élevant à 80 560,07 €

L'absence de restes à réaliser constate :

- Que pour 2021 l'excédent d'investissement cumulé s'élève à 363 197,11 €
- Que pour 2021 l'excédent de fonctionnement cumulé s'élève à 439 295,80 €

II Fixation des taux de taxes locales 2022

Sur proposition de la commission des finances et concernant la fixation des taux des taxes locales, le conseil décide, lors de l'adoption du budget 2022, de maintenir les taux de l'année 2021, à savoir :

	Bases 2022	Taux 2022	Produit attendu
Foncier Bâti	339 000	46,03 %	156 042
Foncier Non Bâti	32 800	60,79 %	19 939
Cotisation Foncier Entreprise	24 400	17,47 %	4 263
Total			180 244

III Vote du budget 2022

Suite à la réunion de la commission communale des finances locales, madame la Maire présente le projet de budget 2022, compte tenu d'une part, des dépenses constatées pour la gestion 2021 des besoins et prévisions de travaux prévus par la commission des finances, et d'autre part des recettes prévues pour l'exercice 2022.

Après examen et discussions de ces propositions, le budget est établi comme suit et approuvé à l'unanimité des membres présents du conseil municipal.

Recettes et dépenses d'investissement équilibrées à hauteur de : 668 839,11 €

Recettes et dépenses de fonctionnement équilibrées à hauteur de : 971 134,80 €

IV Subventions 2022

Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal décide, lors de l'adoption du budget 2022, d'allouer les subventions suivantes au compte 6574 :

Associations et organismes	Subventions allouées
AEP André Maresse	1 500 €
Amicale de pêche de Mareuil-la-Motte	500 €
Coopérative scolaire	1 600 €
Club du Second Souffle	500 €
Bibliothèque « Jetulis »	1 000 €
Club des randonneurs « les Galocheux »	500 €
Judo club Ressontois	200 €
Association « Théatrum »	500 €
Association « Ches Amuzeux »	500 €
Groupe musical LV2M	500 €
Groupe musical M67	500 €
Karaté Do de la Vallée du Matz	80 €
Association des Parents d'Elèves du Collège de la Vallée du Matz (APECVM)	620 €
Croix Rouge (soutien au peuple ukrainien)	660 €
Association sportive de Caneccourt	60 €
Subventions diverses	5 780 €
TOTAL	15.000 €

Le conseil décide de ne verser les subventions qu'aux associations que sur présentation du bilan financier 2021 et d'un justificatif des dépenses à engager cette année.

V Travaux divers à court ou moyen terme programmés au budget

Chemins ruraux, rénovation bâtiments communaux, acquisition matériel, mobilier, outillage, travaux de voirie, acquisitions foncières, cadre de vie, PLU, sécurité routière, travaux dans bois et forêt, ruissellements et coulées de boue, éclairage public

Attribution de subvention dans le cadre de la rénovation du bar « LE CARAFON » et de la création d'un restaurant

Le conseil municipal est sollicité dans le cadre d'une demande de subvention de Monsieur Mathieu LEGER pour les travaux de rénovation et d'aménagement du bar « Le Carafon » de Mareuil la Motte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter le montant de ces travaux s'élevant à 21 733,80 € et accorde une subvention de 3 477,41 € soit 16 %.